

## Langues

# Parlez-vous bengali, ewé, khmer ou igbo? On recrute

L'interprète communautaire joue un rôle important pour l'accueil des migrants. Il permet une meilleure compréhension de part et d'autre et favorise l'intégration

**L'**interprète communautaire joue le rôle de pont interculturel entre les étrangers et leur pays d'accueil. Il facilite la communication, traduit les informations à transmettre, fait le lien entre les interlocuteurs dans une conversation tripartite. Il explique le fonctionnement des institutions suisses ou cantonales aux migrants. De l'autre côté, il permet aux professionnels d'accéder aux manières de faire et de penser de leurs interlocuteurs étrangers.

Pour ce faire, l'interprète communautaire doit maîtriser la langue du lieu où il réside, en l'occurrence le français (niveau B2 requis), et celle de son pays d'origine. Mais il doit aussi s'intéresser à la multiculturalité, être au fait du fonctionnement des institutions publiques suisses, montrer les équivalences entre les pays, en expliquer les différences. C'est pour cela qu'avant de pratiquer on exige de lui qu'il réside depuis trois ans au moins en Suisse. Car transcrire mot à mot «Service de la protection de la jeunesse», par exemple, à un migrant qui ne connaît pas d'institution similaire dans son pays d'origine n'a pas de sens. Lui en expliquer le fonctionnement, le rôle et les obligations qui en découlent est plus utile. Il faut donc les connaître.

La fonction requiert de solides et multiples compétences, la volonté de s'engager, ainsi qu'un sens aigu de la discrétion et le respect de la personne accompagnée. Ces compétences sont aujourd'hui validées par une formation en cours d'emploi dont l'Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation intercul-



**L'interprète communautaire doit avoir de bonnes connaissances des langues, mais aussi des institutions suisses et cantonales, pour pouvoir les expliquer aux migrants.**

DR

turelle (INTERPRET) a fêté en juin dernier les dix ans de reconnaissance en Suisse.

En 2014, l'ensemble des interprètes communautaires du pays ont fourni 215 459 heures «au service de la compréhension mutuelle». Neuf institutions en Suisse forment des interprètes communautaires selon les normes INTERPRET, dont Appartenances-Vaud pour la Suisse romande. Sur les 6800 francs que coûte le cursus, seuls 1000 francs sont mis à la charge du participant. Pour autant, nul besoin de se précipiter dans les locaux des associations formatrices, à moins que vous ne parliez bengali, chinois cantonais, coréen, ewé, géorgien, igbo, japonais, khmer, cambodgien, oromo, thaï ou tibétain, toutes langues pour lesquelles on manque d'interprètes.

### Travail souvent accessoire

A l'issue de la formation, le nouvel interprète communautaire a un contrat, mais des horaires irréguliers.

Toutefois, le métier n'offre que peu de débouchés réels et ne permet que rarement d'en vivre, à moins que la personne ne soit au bénéfice du brevet fédéral (et même ainsi). En conséquence, l'interprétariat communautaire reste souvent un travail accessoire. Car si le recours à l'interprète communautaire est généralement bien compris par les services publics (hôpitaux, services sociaux, juridiques et administratifs), qui les intègrent à leur rendez-vous avec les migrants dans une discussion tripartite, les cabinets privés de médecins ne les utilisent que peu, entre autres parce que ce service n'est pas remboursé par la LAMal. «Nous pensons que ça peut être considéré comme un auxiliaire de santé et on pourrait imaginer qu'il existe un point TarMed pour cette prestation», indique Isabelle Fierro, responsable de l'interprétariat communautaire à Appartenances-Vaud à Lausanne.

L'école est un autre domaine où les interprètes communautaires ont leur

utilité. «Quand les enfants ont besoin d'une aide - psychologue ou logopédiste, par exemple - on a aujourd'hui plus souvent recours à nos services. Mais pour tout ce qui est transmission basique entre l'enseignant et les parents, ce n'est pas encore assez le cas», regrette Isabelle Fierro. Dans ce cas, les enfants des migrants servent le plus souvent de traducteurs. Une situation que déplore Isabelle Fierro: «En utilisant des enfants comme traducteurs, on ôte aux parents leur rôle éducatif, cela complique la relation et sape leur autorité. En outre, l'enfant ne maîtrise pas forcément le langage de l'enseignant. Il risque donc de «traduire» des choses erronées.» Ou de ne pas transmettre à ses parents ce qu'il estime ne pas être dans son intérêt.

**Patrizia Rodio**

**Infos:** [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch), rubrique «Interprétariat communautaire» ou [www.interpret.ch](http://www.interpret.ch)